## LES CODES D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS NOYALAIS

	Espace horticole	Espace structuré	Espace d'accompagnement	Espace champêtre	Espace Sportif
LOCALISATION	Centre-ville : zone centrale et historique à valeur patrimoniale et à forte fréquentation	Etablissements recevant du public, entrées de ville, axes routiers structurants	Lotissements	Zone naturelle à fort potentiel écologique (verger, haies, chemins de randonnée)	Zone d'activités sportives (stade, piste d'athlétisme)
Définitions	Espace vert situé dans un lieu public très fréquenté, faisant appel à toute la palette végétale horticole dont le fleurissement en massifs composés	Espace vert à l'aspect soigné pour l'accueil du public	Espace vert à entretien modéré, végétation indigène spontanée, arbustes et plantes vivaces	Espace vert à fort potentiel écologique, végétation indigène spontanée et mélange fleuri, entretien réduit	Espace vert à entretien spécifique selon les exigences sportives, pas de fleurissement
Objectifs	Réduire, optimiser et repositionner ces espaces sur des sites phares	Favoriser l'accueil du public dans les lieux ouverts et recevant du public	Maintenir des espaces agréables autour des habitations et entreprises	Maintenir ces espaces naturels et favoriser la fauche afin de préserver la biodiversité via la Trame Verte et Bleue	Maintenir des espaces aptes aux activités sportives
Fleurissement	Fleurissement horticole toute l'année / Vivaces admises	Fleurissement horticole avec vivaces	Vivaces	х	Х
Tonte	Hauteur de coupe : 7,5 cm	Hauteur de coupe : 8,9 cm	Hauteur de coupe : 8,9 cm	Hauteur de coupe : 10 cm	
Arbustes	Taille en volume	Taille en volume	Taille en volume et plantes vivaces	Taille en forme libre, végétation indigène spontanée, mélange fleuri	